



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête sur les marges commerciales

Service producteur : Insee – Direction des statistiques d'entreprises

Opportunité : avis favorable émis le 21 novembre 2011 par la commission « Entreprises et stratégies de marché »

Réunion du Comité du Label du 24 octobre 2012 (formation Entreprises)

L'enquête répond à une demande relativement ancienne d'amélioration des comptes nationaux afin de rendre plus robuste l'estimation de la ventilation de la marge commerciale par produit. Aucune source ne fournit actuellement cette ventilation qui est nécessaire pour élaborer le tableau des entrées-sorties (TES). L'enquête permettra de comparer la pertinence de différents jeux d'hypothèses et d'étalonner une méthode d'estimation utilisable pour les prochaines bases des comptes nationaux.

L'enquête prend la forme d'un volet complémentaire à l'enquête sectorielle annuelle (ESA, exercice 2012), sur un nombre limité de secteurs d'activité du commerce définis en fonction de deux critères : leur poids dans la marge commerciale totale et le degré de dispersion de leurs ventes entre différents produits.

Elle concerne des unités légales situées en France métropolitaine et dans les DOM appartenant aux secteurs suivants : hypermarchés, supermarchés, grandes surfaces de bricolage, commerce de détail de meubles et vente à distance sur catalogue général.

La collecte se déroule de février à août 2013. Il s'agit d'interroger sur les marges commerciales la partie de l'échantillon de l'ESA qui se situe dans ce champ sectoriel spécifique, soit environ 4 000 entités. Deux modes de collecte seront proposés aux entreprises : « papier » ou « internet ». Si ce dernier mode de réponse est choisi, le questionnaire sera téléchargé sur un site sécurisé et personnalisé.

Un comité de concertation s'est réuni, composé de représentants de partenaires sociaux et d'organisations professionnelles, de représentants du département des synthèses sectorielles et du département des comptes nationaux de l'Insee.

Les résultats seront exploités et diffusés dans le cadre de la publication des comptes nationaux (en particulier du tableau entrées-sorties). Des données complémentaires issues de l'enquête pourront être publiées à un niveau agrégé de produits.

~~~

Le Comité du Label émet les recommandations suivantes :

- ❖ Il demande de mentionner sur le questionnaire une référence à l'exercice couvert : « exercice 2012 ».

.../...

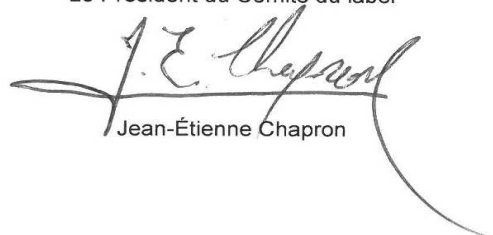
- ❖ Le Comité prend note du fait que les remarques du prélabel ont été prises en compte.
- ❖ Le moment venu, le Comité appréciera de recevoir une note sur les modalités effectives de correction de la non-réponse, totale ou partielle, élaborée avec le concours du Département des méthodes statistiques de la Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale de l'Insee.

*L'importance des enjeux pour la comptabilité nationale et la nécessité d'une relance efficace justifient la demande de caractère obligatoire pour l'enquête sur les marges commerciales.*

**Le Comité du Label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête sur les marges commerciales et propose de lui conférer le caractère obligatoire.**

**Ce label est valide pour l'année 2013**

Le Président du Comité du label



Jean-Étienne Chapron